



La réduction des préjudices du point de vue de la justice sociale

La réduction des préjudices est une philosophie qui traite des problèmes qui sont nés de l'utilisation de drogues, d'un point de vue qui est dépourvu de jugement de valeur.

Ce que vous devez savoir?

Les résultats d'une santé inégale et d'un accès inéquitable aux soins de santé ont été identifiés comme un problème majeur au Canada, bien que les soins de santé soient disponibles pour tous les résidents. De gros obstacles se dressent entre les gens de la rue qui prennent des drogues et l'accès aux soins de santé, et leur espérance de vie est plus courte que celle du grand public. La position sociale d'une personne est intimement liée à sa qualité de vie, et ceux qui sont en bas de l'échelle sociale souffrent généralement d'une mauvaise santé. Les valeurs personnelles des travailleurs en soins de santé jouent contre ceux qui ont le plus besoin de soins de santé.

De quoi traite la recherche?

Cet article traite de l'accès inégal aux soins de santé des personnes qui utilisent des drogues et se retrouvent à la rue en raison de structures sociales telles la pauvreté et le chômage, le manque de logement de qualité, de soutien social et d'éducation. La docteure Pauly est à la recherche de réponses équitables à l'utilisation des drogues qui réduisent les problèmes de santé pour l'utilisateur et la société dans son ensemble. Elle s'intéresse particulièrement à l'étude des pratiques de réduction des préjudices comme partie intégrante d'une approche compréhensive à la réduction des problèmes associés à l'utilisation des drogues. La réduction des préjudices est une philosophie qui traite des problèmes qui sont nés de l'utilisation de drogues, d'un point de vue qui est dépourvu de jugement de valeur. On ne se concentre plus sur la guérison de l'individu mais plutôt sur la lutte contre les préjudices qui sont associés à l'utilisation de la drogue.

VISITEZ

www.homelesshub.ca

pour de plus amples renseignements

SOURCE DE L'ARTICLE

Pauly, B. *Harm Reduction Through a Social Justice Lens*. *Journal of International Drug Policy* 19(1): 4-10, 2008.

MOTS CLÉS

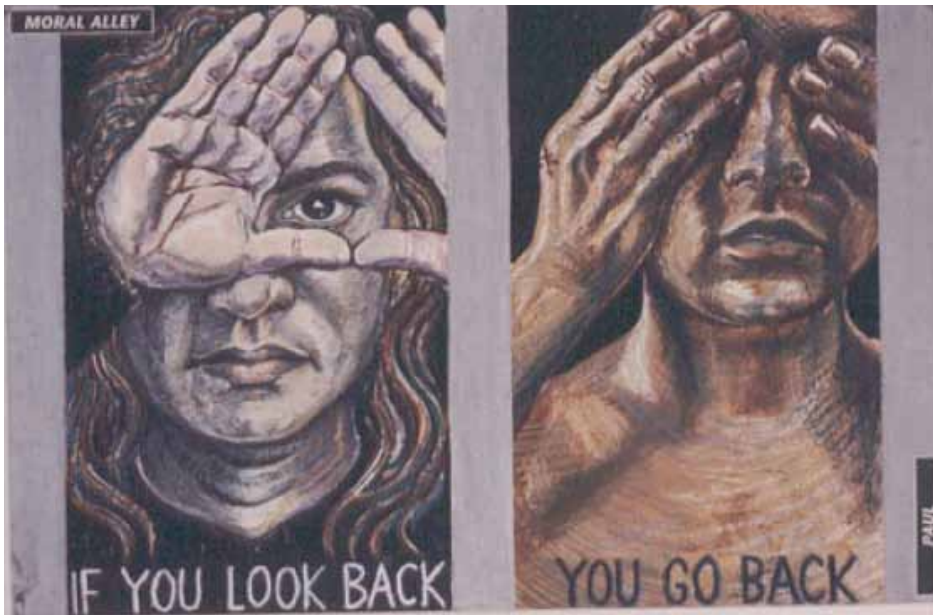
La réduction des préjudices, l'utilisation de la drogue

Date du sommaire: Août 2012

Quelles démarches ont été entreprises par les chercheurs?

La chercheuse a étudié les valeurs sous-jacentes de la réduction des préjudices dont les racines résident dans le respect de l'individu, la reconnaissance que beaucoup des activités de la vie peuvent être risquées et une approche de l'utilisation de la drogue et des utilisateurs dépourvue de jugement sur l'utilisation de la drogue. Ces valeurs sont appliquées à la compréhension d'une justice distributive qui permettrait un accès équitable aux

soins de santé. La docteure Pauly décrit la justice distributive comme étant une distribution équitable des droits et des responsabilités dans la société et dans le pays, l'idée d'équité en soins de santé étant la plus en cours. La justice sociale est un cadre conceptuel alternatif soutenant les bases d'une réponse compréhensive aux préjudices portés sur l'utilisation des drogues et englobe l'injustice des conditions créées par la santé et l'accès aux soins de santé.



"Si vous regardez en arrière, vous allez reculer"

Image: Canadian Harm Reduction Network

Quels sont les résultats?

La docteure Pauly a découvert que les pratiques de réduction des préjudices peuvent aider à faciliter l'accès aux soins de santé des gens qui prennent des drogues. On ne peut pas malgré tout s'en remettre entièrement aux pratiques de réduction des préjudices sans ignorer les structures sociales qui désavantagent les gens. Un transport limité, des assurances des soins dentaires médiocres et l'absence d'une carte santé ont été identifiés comme quelques-unes des structures sociales qui limitent l'accès égal aux

soins de santé des utilisateurs de drogues. Des politiques précaires en matière de logement, de revenu et d'emploi, ainsi que des programmes d'abstinence et de tolérance zéro ont aussi été identifiés comme étant des éléments des préjudices de l'utilisation de la drogue. La chercheuse a aussi souligné que le stigmate de l'utilisation des drogues représentait un obstacle aux soins de santé, les gens qui prennent des drogues étant souvent les victimes d'une discrimination en raison de cette utilisation de la drogue.

COMMENT POUVEZ-VOUS UTILISER CETTE RECHERCHE?

Cette recherche peut servir à invoquer l'emploi des pratiques de réduction des préjudices afin d'atteindre une amélioration de l'accès des utilisateurs de drogues de la rue aux services de soins de santé. Elle souligne le fait que les politiques de soins de santé actuelles doivent être modifiées pour réduire une grande variété de préjudices associés à l'utilisation de la drogue, comme l'itinérance et la pauvreté. L'auteure a également insisté sur le besoin d'examiner plus en profondeur les façons dont les structures sociales actuelles contribuent à la mauvaise santé des personnes de la rue.

ABOUT THE RESEARCHER

La docteure Bernie Pauly est professeure adjointe à la School of Nursing de la University of Victoria et scientifique au Centre for Addiction



Research de la Colombie-Britannique. Ses sujets de recherches préférés incluent les inégalités en matière de santé, l'accès aux soins de santé, les pratiques éthiques en vigueur dans le milieu infirmier, et l'itinérance et l'utilisation de drogues du point de vue de la justice sociale.